

## **Communication 7 Quelle politique publique en matière de VAE pour quel(s) palliatif(s) aux dysfonctionnements du système scolaire ?**

**Pascal Lafont et Marcel Pariat**

Université Paris-Est Créteil

**Mots clés : politique publique éducative, formation tout au long de la vie, VAE, sécurisation, qualification**

L'analyse des discours politiques sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) montre comment les intentions ont mis en exergue la volonté de réduire les inégalités de formation initiale et continue, et particulièrement par rapport aux « sorties prématurées » du système scolaire. Or, la VAE, érigée en dispositif, permet de prendre en considération non seulement les apprentissages scolaires mais également ceux produits hors l'école. En questionnant le relatif consensus autour de cette nouvelle voie d'accès au diplôme, nous interrogerons les contours, les enjeux d'une politique publique, afin d'appréhender les différents discours et pratiques de mise en œuvre de la VAE en France pour en apprécier les effets relatifs aux effets correctifs des dysfonctionnements du système scolaire. Quels équilibres permettrait cette politique publique entre scolarisation de l'entreprise et professionnalisation de l'enseignement (Dubar, 1996 ; Delory-Montberger, 2003) ? Prédriposerait-elle les élèves, futurs adultes, candidats potentiels, à la nécessité de construire leur histoire personnelle en les poussant à devenir entrepreneurs de leur propre vie, et par là-même à leur faire supporter le poids de leurs erreurs ou de leurs échecs ? Si la VAE constitue « une opportunité pour mieux arrimer formation initiale et formation continue dans la logique de l'éducation et de la formation tout au long de la vie » (Pinte, 2011, p.81), comment pourrait-elle profiter aux « décrocheurs » scolaires qui, potentiellement sont susceptibles de devenir les personnes les moins qualifiées de demain ? Dès lors, quel type de gestion des compétences et de sécurisation des parcours cette politique de la VAE conduit-elle ?

Pour répondre à ces questions, notre approche méthodologique s'appuie sur l'analyse des discours parlementaires et des organisations syndicales en lien avec le champ de l'éducation d'une part, et sur un second corpus élaboré à partir de statistiques régionales et nationales montrant le sens de la mobilisation des dispositifs VAE pour les personnes de bas niveaux de qualification.

Le croisement de nos résultats montre qu'en dépit des intentions des promoteurs d'un dispositif correctif, l'articulation entre système éducatif et marché du travail n'allait pas de soi en raison notamment de deux facteurs distincts : l'un prenant sa source dans le bouleversement des valeurs et dès lors des résistances qu'elle ne manque pas de susciter au sein du système scolaire, associant le dispositif VAE à une rupture du lien entre formation et certification ; le second étant relatif aux pratiques inscrites dans la perspective d'une « seconde chance » qui bénéficierait à celles et à ceux qui ne sont pas les plus concernés.

## **Bibliographie**

- Delory-Montberger C. (2003). *Biographie et éducation. Figures de l'individu projet*. Paris : Economica.
- Dubar C. (1996). *La formation professionnelle continue*. Paris : La Découverte.
- Pinte G. (2011). *L'expérience et ses acquis. Bilan et perspectives pour l'éducation et la formation*. Paris : L'Harmattan.